

Moudon, le 5 mai 2017

EXTRAIT

Du procès-verbal du Conseil communal de Moudon
Séance du 2 mai 2017
Présidence : Ufuk Ikitepe

LE CONSEIL COMMUNAL DE MOUDON

Préavis de la Municipalité au Conseil communal No 07/17

Demande d'un crédit de CHF 37'500.- pour des travaux au bâtiment des services communaux

- vu le préavis de la Municipalité No 02/16,
- ouï le rapport de la commission chargée de son étude,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

- 1. autorise formellement la Municipalité à entreprendre les travaux, selon le présent préavis,**
- 2. octroie à cet effet un crédit d'investissement global et maximum de CHF 37'500.- TTC, dont à déduire toute participation de tiers,**
- 3. prend acte que les dépenses successives de la conclusion 2 seront activées au bilan,**
- 4. prend acte que cet investissement sera amorti en 10 ans au maximum.**

Le préavis est accepté par 47 voix et 2 abstentions.

Ainsi délibéré en séance du 2 mai 2017.

CONSEIL COMMUNAL DE MOUDON

Le Président : La Secrétaire :


Ufuk Ikitepe



Nicole Wyler



Ville de Moudon

Hôtel de Ville
Case postale 43
1510 Moudon

www.moudon.ch